

## *Bretagne 2030*

# *Compte-rendu de la soirée-débat du 7 novembre 2013 à Saint-Brieuc*

## *Réunion n°5*

---

*La soirée-débat organisée à Saint-Brieuc (Palais des Congrès) le 7 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une quarantaine de participants.*

*Il s'agissait de la 5<sup>ème</sup> réunion, 14 réunions-débats étant programmées.*

*Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.*

---

## 1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

Bretagne 2030 est une démarche lancée par le Conseil régional de Bretagne qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques, distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site [bretagne2030.jenparle.net](http://bretagne2030.jenparle.net).

## 2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

**Michel Morin, vice-président chargé de l'agriculture et l'agroalimentaire** a exprimé le plaisir d'ouvrir cette soirée de réflexion, de travail et d'échange sur la Bretagne à horizon 2030.

La soirée n'a pas vocation à traiter les événements du moment. Il s'agit de se demander quelle Bretagne nous voulons et ce, de façon la plus partagée possible, afin d'y donner du sens.

Le propos est libre, a-t-il précisé, et doit permettre de définir un horizon pour 2030. Une série de thèmes va être présentée, ceux-ci sont suffisamment variés pour permettre l'imagination.

**Georgette Bréard, vice-présidente chargée de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage**, a également participé à la rencontre-débat et a échangé avec les participants à l'issue des débats.

**Bruno Joncour, Maire de Saint Briec** et **Armelle Bothorel, Présidente de l'agglomération de Saint-Briec**, retenus pas d'autres réunions, n'ont pas pu s'associer aux travaux.

### 3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants ont travaillé sur chacun des 5 thèmes (cf. le schéma page 2) qui structurent la réflexion. Ils étaient répartis par tables et la synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes. Chaque synthèse était structurée autour des deux questions suivantes : « Quels sont les points à particulièrement développer ou à inventer d'ici 2030 ? » et « Qu'est-ce qui serait absolument à éviter en 2030 ? ».

#### 3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

**Deux groupes ont exploré ce thème. Le premier groupe a formulé les remarques et propositions suivantes :**

Les participants se sont interrogés sur le souci d'équilibre dans la maritimité : la mer est d'abord un espace de travail qu'il s'agit de concilier avec le tourisme, l'économie, l'habitat...

Concernant la protection du littoral et des ressources maritimes, ils ont considéré que les éoliennes sont positives quand elles créent de l'emploi mais peuvent parfois constituer une nuisance visuelle.

Il s'agit aussi selon eux de :

- Se prémunir contre les catastrophes maritimes avec des garde-côtes qui pourraient jouer un rôle important.

- Anticiper sur les inondations en rapport avec le réchauffement climatique.
- Maintenir des activités comme l'ostréiculture ou l'algoculture.
- La mer comme alternative à un modèle agricole traditionnellement en crise.
- Concilier l'activité économique et l'environnement.
- Ne pas oublier les avantages des hydroliennes.

Dans les éléments à éviter, les participants ont énoncé les éléments suivants :

- Eviter le bétonnage : ne pas détruire une Bretagne qui est belle.
- Eviter la commercialisation de la mer à outrance qui lui ferait perdre sa spécificité.
- Développer le fret maritime en alternative au transport routier: réinscrire cette idée dans l'histoire bretonne collective.

Concernant le littoral :

- Maintenir une possibilité de se loger sur les côtes : dans les Côtes d'Armor c'est encore possible mais dans certains

endroits du Morbihan, cela devient déjà beaucoup plus difficile.

- Eviter de « massacrer » les ports avec l'activité industrielle.
- Eviter le deuxième exode des Bretons avec la crise économique.

Concernant le lien entre la terre et la mer :

- Attirer la population vers la terre avec une politique de prix du foncier qui permettrait de rééquilibrer l'aménagement du territoire.
- Réactiver le rail.
- Eviter absolument un modèle qui combinerait des prix prohibitifs sur le littoral et des prix bas sur les terres.
- Eviter le « syndrome de Nice », c'est-à-dire « la boboïsation du littoral ».

Les participants se sont questionnés : peut-on tout faire en même temps ? Accueillir de nouvelles populations aisées, développer le tourisme, les activités industrielles et portuaires nouvelles,... Tout cela peut être compatible mais pas sur un même lieu et pas partout.

**Le deuxième groupe de participants ayant travaillé sur ce thème de la mer a d'abord** signalé avoir rencontré un certain nombre de divergences au sein de la table.

Ce groupe s'est d'abord interrogé sur la capacité de la Bretagne à avoir un lieu maritime fort : pourquoi pas la ville de Brest ? Cela permettrait de rééquilibrer le territoire avec Rennes, plus proche de l'Est.

Ils se sont également questionnés sur la manière de valoriser de manière durable les investissements qui pourraient être faits en termes d'énergies, de manière à capitaliser une véritable acquisition de savoir-faire techniques (ex : stockage de l'énergie, appropriation de changement d'habitude,...)

Concernant le littoral et la mer comme espaces productifs, ils ont affirmé que ce n'était pas en accueillant une population vieillissante ou en bétonnant le littoral que la Bretagne s'assurera un avenir à long terme : il faut chercher à ce que le littoral reste un espace productif et fasse que les personnes qui en vivent puissent habiter dans cette zone.

Ils ont également constaté une tendance trop forte à raisonner la mer à partir de la terre : il faut se mettre à penser la mer à partir de la mer, voire la terre à partir de la mer. C'est tout un schéma de pensée à faire évoluer : traditionnellement les Bretons sont en réalité plus terriens que marins.

**Une participante de la table** a ajouté qu'il est important que les élus prennent réellement conscience de cet atout maritime de la Bretagne et qu'il y ait des changements dans les politiques mises en place pour faire ce lien. Aujourd'hui, l'image de la mer en Bretagne s'arrête à la thalasso, aux belles plages, etc... or, la mer est parfois malade à certains endroits : si rien n'est fait, les activités

innovantes ne seront plus possibles en 2030. Il est donc nécessaire qu'il y ait une prise de conscience pour préserver afin d'exploiter.

La Bretagne, grande région maritime européenne ? Ce serait, d'une part difficile, et d'autre part, pas forcément souhaitable. En revanche la grande taille du littoral est un réel avantage à développer, mais davantage dans des activités d'innovations et de valeur ajoutée des produits.

**Un participant** a ajouté qu'il faudrait associer, dans un esprit de développement durable, les collectivités locales qui bénéficient du traitement des eaux réalisées en amont. Des bassins versants fonctionnent très bien et permettent de réconcilier la terre et la mer. Il a également évoqué son regret quant à la perte de la cale de radoub de Brest : il y a une réflexion à mener pour la réinscrire dans l'activité du littoral.

**Un participant** a considéré que le cabotage n'est peut-être pas qu'une idée d'hier mais bien une idée pour 2030.

**Un participant** a ajouté que la focalisation sur la terre a effectivement occulté d'autres problèmes qui n'ont cessé de croître : la qualité de l'eau se dégrade et peut poser, à très court terme, de gros problèmes pour la profession conchylicole et les pêcheurs à pied. Il a rappelé que les rapports de l'IFREMER sont accessibles à tous et permettent de se rendre compte de la qualité de l'eau.

**Un participant** a indiqué que le troisième âge et les retraités peuvent aussi constituer un atout et une richesse, et pas seulement une charge.

**Une participante** a considéré qu'il ne fallait pas se fixer sur une seule technologie (ex : éolien) mais viser le « bouquet » énergétique.

### 3.2. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Certains participants de la table ont considéré qu'en 2030, les langues bretonnes pourraient reprendre toute leur place. L'autonomie de la Bretagne pourrait ainsi se développer.

Les participants de la table ont collectivement proposé les éléments suivants :

- Développer une géographie maritime avec un maillage de villes moyennes. Celles-ci sont, selon eux, une force qui a permis le développement de la Bretagne et la cohésion sociale. Mais ce maillage peut également être une faiblesse : aura-t-on les moyens en 2030 de maintenir une équité concernant les équipements et les services ?
- Prendre en compte l'augmentation des inégalités en termes de santé, notamment entre les pôles urbains et les zones rurales. Quel avenir pour le modèle de santé en 2030 en Bretagne alors même que la demande augmente ?

- Concernant la jeunesse et l'éducation, la Bretagne est une région actuellement pionnière dans l'éducation. Les écoles Diwan sont un exemple qu'il convient d'exploiter.

Ils ont formulé des craintes quant à la réforme scolaire et ont émis le souhait d'une compétence régionale en matière d'éducation.

Il existe également selon eux un risque de répercussion négative de cette réforme sur le bénévolat : en Bretagne, c'est une richesse. Quel avenir demain alors qu'il est déjà difficile de trouver des bénévoles ? Une piste serait à développer : le vieillissement pourrait être vu comme une richesse, une ressource pour le bénévolat notamment auprès de la jeunesse. Le modèle social reposerait ainsi notamment sur la cohésion par l'intergénérationnel.

**Un participant** se dit prudent vis-à-vis des approches qui favoriseraient des systèmes régionaux distincts car cela pourrait créer des inégalités entre les territoires en France.

**Un participant** a confirmé l'importance de la vie associative comme outil de citoyenneté. Or, selon lui, en France la vie associative est instrumentalisée et perd sa liberté de parole. Il s'agirait donc en 2030 de développer en Bretagne une parole citoyenne libre et soutenue.

### 3.3. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants se sont mis d'accord sur le fait que la prospérité bretonne reposera en 2030 sur 3 volets étroitement interconnectés : l'environnement, le social et l'économie.

Ils ont considéré qu'il y avait des leçons à tirer du passé, qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs.

Ce groupe a souhaité que les habitants puissent se réapproprier les questions de société. La démarche participative Bretagne 2030 a été saluée, mais le groupe a regretté que cette réunion à Saint Brieuc ne réunisse qu'une quarantaine de personnes. Le citoyen, selon eux, ne doit pas se contenter de mettre un bulletin dans une urne mais doit faire remonter des messages auprès des élus pour les aider à mener à bien les politiques publiques. Cette participation est d'autant plus importante pour trouver un nouveau modèle économique.

**Un participant de la table** ajoute qu'en tant que citoyen, il n'a pas le pouvoir de faire venir dans la région une grande entreprise. Il peut en revanche, en tant que citoyen, consommer de façon raisonnée.

**Un autre participant** de la table a ajouté l'importance de maintenir l'industrie en plus des autres économies (tourisme, agroalimentaire...) pour notamment faire vivre la jeunesse bretonne et éviter la désertification. Jusqu'à présent, il y avait un



certain équilibre, mais aujourd'hui, on constate un fort déclin dans ce domaine d'activité.

### 3.4. LA BRETAGNE EN 2030, LA PERFORMANCE TERRITORIALE FONDEE SUR SON EQUITE : UTOPIE OU REALITE ?

**Les participants** se sont d'abord intéressés à la question de la vitesse. Selon eux, la vitesse n'a pas vocation à être une valeur en soi mais doit permettre à tous les citoyens d'avoir accès à l'information : donc la vitesse doit être pensée comme moyen et non comme une valeur.

Ils ont également évoqué le risque de la spécialisation territoriale par âge et par classe sociale : les métropoles seraient pour les jeunes, les villes moyennes pour les familles et le littoral pour les retraités. Cela pose des problèmes de mixité.

En termes d'aménagement et d'activité, il s'agit, selon eux, d'éviter la concentration toujours plus grande d'activités qui entraîne une pression sur le foncier dans certains territoires et la désertification d'autres parties de la Bretagne.

Comme point à particulièrement développer, ils ont souhaité le maintien du réseau universitaire breton et une diversification des emplois pour permettre une activité sur tous les territoires. Il conviendrait dans le même temps d'éviter la concentration des financements sur les sujets les plus pointus et donc vers les métropoles. L'innovation n'est pas que l'économie de pointe, d'autres ont besoin d'être soutenus.

Ils ont noté la tendance à valoriser le monde urbain, alors qu'il y a beaucoup à apprendre des territoires ruraux comme l'indépendance énergétique qui existe quand les moyens leur sont alloués.

Concernant le tourisme, ils se sont questionnés sur la capacité de la Bretagne à aller vers un tourisme plus social qui serait développé sur toute l'année (ex : activités de loisir pour les enfants), plutôt qu'un tourisme, sur le modèle actuel, qui génère une activité essentiellement saisonnière avec pour conséquences notamment un littoral devenu inaccessible pour les habitants.

**Un participant** s'est dit peu favorable à la métropolisation. Selon lui, il y a un réel risque d'impacts négatifs pour les territoires alentours. Par exemple, la métropole de Nantes représente 50% de la population de la Loire Atlantique. Dans ce cadre, l'avenir du centre Bretagne est préoccupant, alors même que ce territoire a des richesses extraordinaires qu'il s'agit de faire revivre en répondant à des demandes en termes de services. Il y a beaucoup de formules qui existent (ex : services à la personne, centre de traitement des maux de têtes,...) et d'autres à trouver.

**Un participant** a indiqué avoir lu dans le projet de territoire de Rennes Métropole que l'enseignement supérieur ne devait plus être un outil de développement du territoire. Ainsi, pour lui, si la métropolisation est considérée comme favorable, il faudra le prouver.



### 3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

Les participants n'ont évoqué que deux points à éviter : le repli sur soi et les problèmes d'environnement qui peuvent impacter l'image et la production bretonnes.

En termes de points à développer par la Bretagne pour devenir un acteur reconnu, les participants de la table ont évoqué les pistes suivantes :

- Développer les relais d'opinions avec la diaspora bretonne en leur fournissant de la matière sur la Bretagne.
- Le drapeau breton est emblématique (encore plus que le drapeau corse) et est mémorisé de façon extraordinaire : il faut donc continuer à s'en servir.
- Continuer à travailler sur l'accueil des touristes mais aussi des travailleurs, des personnes âgées, etc...
- L'identité culturelle et géographique de la Bretagne est encore forte. Les participants ont pris pour exemple la Catalogne, région qu'ils ont considérée avoir une forte autonomie institutionnelle et économique. Cela pose la question, selon eux, d'une plus grande liberté institutionnelle et économique des Bretons, sans pour autant parler d'autonomie totale.
- Produire en Bretagne du « champagne » : plus globalement, il s'agit de proposer certaines productions qui

seraient très valorisées, très demandées et qui pourraient avoir un écho fort dans le monde.

- Les participants ont fait le constat d'une réelle concurrence avec les autres régions :
  - ils se sont ainsi interrogés sur la possibilité de parler de zones franches, de « tapis rouges » au sens d'une facilitation d'implantations des acteurs économiques ;
  - un système de péréquation entre les bassins économiques afin d'équilibrer les territoires de la région ;
  - Travailler à une politique maritime tournée vers l'extérieur...

En conclusion, les participants ont considéré que la Bretagne était un acteur reconnu par sa qualité de vie et la qualité de ses productions.

**Un participant** a considéré que l'ouverture pourrait se faire en liant l'histoire de la Bretagne et son positionnement géographique avec la Manche : selon lui, il y a sans doute des partenariats à valoriser.

**Un participant** a ajouté que l'ouverture au monde doit aussi permettre d'accueillir des gens d'ailleurs, de se nourrir de la diversité.

**Un participant** qui s'est installé en Bretagne pour sa forte identité, s'est étonné de l'ambiguïté du discours breton : d'un côté une réelle ouverture mais de l'autre une distinction par le souhait d'un statut breton particulier. Cet éventuel avantage pourrait, selon lui, être défavorable aux autres régions.

**Un participant** a indiqué qu'une zone franche ne peut être que ponctuelle : il faut développer la solidarité intergénérationnelle et non pas « *mettre le coude sur l'épaule de l'autre pour le faire tomber* ». La zone franche ne doit pas être « excluante » mais doit permettre de se développer.

**Une participante** a déclaré sa fierté d'être bretonne et affiché être très « chauvine ». Elle s'est demandé s'il n'y avait pas un idéalisme à imaginer la région bretonne comme une grande région. Elle considère que la Bretagne est connue au niveau européen mais émet des doutes sur cette notoriété au niveau mondial. Selon elle, il faut donc continuer à se battre à une renommée de la Bretagne, notamment avec ses produits.

**Un participant** réagi vivement et indique que ce n'est pas un problème de taille. Il s'accorde cependant sur le principe de dynamisme et de spécificité.

**Un participant** de la table « La Bretagne dans le monde » a ajouté que cette table s'était posé la question des jumelages entre collectivités bretonnes. Il a estimé que si cette démarche est compliquée à mettre en œuvre pour les petites communes, la Région pourrait jouer un rôle sur ce plan ?

**Un participant** a indiqué que selon lui ce n'est pas la Bretagne qui est connue, mais les Bretons de par leur esprit d'entreprise, leur volonté et leur détermination. Ce sont des entrepreneurs connus pour ça. Ce n'est donc pas tant l'aspect géographique que cet état d'esprit qu'il conviendrait d'exploiter.

**Un participant** a ajouté qu'il y a de plus en plus de personnes qui construisent des alternatives au système actuel avec de multiples petites actions (ex. AMAP,...) : ces personnes cherchent d'autres solutions en tant que citoyens. Il considère que même si cette question a été encore peu abordée, que certaines pistes sont peut-être utopiques aujourd'hui, ces actions constituent une piste à développer.

## 4. CONCLUSION

**Michel Morin, vice-président chargé de l'agriculture et l'agroalimentaire,** a souhaité apporter quelques éléments d'information sur les différentes contributions :

Concernant la mer, la région a travaillé sur le port de Brest : il a été démontré que la situation de Brest était très favorable au développement. Ce sera ainsi le plus grand chantier de la région en 2014. La Région a aussi développé des énergies marines et a lancé un plan d'algoculture. Enfin, la Région a soutenu la réparation navale à Brest, avec notamment un radoub qui a été complètement refait. C'est un exemple du rôle de la puissance publique dans la sauvegarde des activités.

Concernant la performance territoriale, il apparaît sain que le débat de la métropolisation soit si présent. Et il est intéressant d'entendre les habitants car il y a une réflexion à mener d'ici 2030 et des choix à faire.

Le bénévolat est effectivement un vrai débat pour 2030 : si on s'y investit, il faudra dégager des pistes qui impacteront probablement l'organisation du travail.

Par ailleurs, la Bretagne est certes un point sur la mappemonde mais un point fluorescent. Il n'y a pas une région en Europe qui ne connait pas la Bretagne et ses particularismes.

Concernant l'équilibre entre les territoires, la péréquation existe déjà ; mais parfois l'argent ne suffit pas. Il faut aussi des porteurs de projets.

Il a enfin signalé que la Bretagne est la seule région, dans le cadre du débat sur la décentralisation, à avoir produit un document de ce qui était attendu par la Bretagne. Le Conseil régional a ainsi demandé à ce que le pouvoir régional soit reconnu et a discuté des compétences de la région. Et la Région a obtenu que le Pacte d'Avenir en cours de discussion comporte un volet culturel.

Il a enfin considéré que ce qui manque aux régions françaises, au-delà du débat sur la compétence, c'est le budget et la part d'autonomie fiscale. Or, les Régions vont voir leur budget diminuer en 2014.